

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

FÉVRIER
2015

PRINCIPALES TENDANCES

A fin février 2015 et en comparaison avec la même période de 2014, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 5,3% provenant de :

- 1- la baisse des recettes douanières de 14,3% : droits de douane (+3,3%), TVA à l'importation (-10,9%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-29,5%) ;
- 2- la diminution de la TIC sur les tabacs manufacturés (-4,4%) et des autres TIC (-1,5%) ;
- 3- l'augmentation de 6,2% de la fiscalité domestique : IS (+15,8%), IR (+2,6%), TVA à l'intérieur (+8,1%), droits d'enregistrement et timbre (+5,7%) et majorations de retard (-3,1%).

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont été de 4,1 MMDH contre 3,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 8,1% ou +306 MDH, sachant qu'à fin février 2014, elles avaient enregistré une baisse de 10,8% ou -456 MDH (3,8 MMDH à fin février 2014 contre 4,3 MMDH à fin février 2013). Ces recettes tiennent compte de remboursements pour un montant de 511 MDH à fin février 2015 contre 473 MDH à fin février 2014.

- 4- la hausse des recettes non fiscales (+173,2%) du fait principalement de la réalisation de 2 MMDH au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette contre 169 MDH à fin février 2014.

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 28% et un taux d'émission sur engagements de 66%, contre respectivement 28% et 60% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises, en baisse de 1,7% résultant de la baisse de 1,7% des dépenses de personnel, de 3,8% des autres biens et services et de 9,3% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à une hausse de 12,7% des émissions de la compensation ;
- des dépenses d'investissement émises sont en diminution de 2,3%, passant de 12,7 MMDH à fin février 2014 à 12,4 MMDH à fin février 2015, en raison notamment de la baisse des versements aux comptes spéciaux du Trésor.

La baisse des intérêts de la dette s'explique par le fait qu'un montant de 474 MDH dont la date d'échéance est le 28 février 2015 n'a été payé que le 2 mars 2015, jour ouvrable suivant.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 6,2 MMDH contre un solde négatif de 8,2 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 14,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 15,1 MMDH à fin février 2014 compte tenu d'un solde positif de 5,8 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée durant le mois de janvier d'un montant de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Hors TVA des collectivités locales)

En millions de dirhams

	Février 2014	LF 2015	Février 2015	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	27 427	203 113	28 878	14%	5,3%
1.1- Recettes fiscales :	26 353	184 735	26 005	14%	-1,3%
<i>Impôts directs</i>	8 718	81 750	9 197	11%	5,5%
<i>Impôts indirects</i>	12 958	80 843	11 895	15%	-8,2%
<i>Droits de douane</i>	1 221	7 272	1 261	17%	3,3%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	3 456	14 870	3 652	25%	5,7%
1.2- Recettes non fiscales :	1 028	15 378	2 809	18%	173,2%
<i>Monopole et participations</i>	42	9 517	71	1%	69,0%
<i>Domaine</i>	33	350	139	40%	321,2%
<i>Autres recettes ⁽¹⁾</i>	953	5 511	2 599	47%	172,7%
1.3- Recettes de certains CST :	46	3 000	64	2%	39,1%
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	26	800	27	3%	3,8%
<i>Fonds spécial routier</i>	20	2 200	37	2%	85,0%
2- DEPENSES ORDINAIRES ⁽²⁾	35 675	222 122	35 078	16%	-1,7%
2.1- Biens et services :	28 883	164 374	28 191	17%	-2,4%
<i>Personnel</i>	18 876	105 509	18 564	18%	-1,7%
<i>Autres biens et services</i>	10 007	58 865	9 627	16%	-3,8%
2.2- Intérêts de la dette :	3 492	26 560	3 167	12%	-9,3%
<i>Intérieure</i>	3 264	22 776	2 958	13%	-9,4%
<i>Extérieure</i>	228	3 784	209	6%	-8,3%
2.3- Compensation	3 300	31 188	3 720	12%	12,7%
- <i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	0	800	0	0%	
3- SOLDE ORDINAIRE	-8 248	-19 009	-6 200		
4- INVESTISSEMENT ⁽²⁾	12 675	56 291	12 382	22%	-2,3%
- <i>Fonds spécial routier</i>	7	2 200	0	0%	
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	5 815	13 407	4 015		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL ⁽³⁾	-15 108	-61 893	-14 567		
7- VARIATION INSTANCES	270	0	-1 418		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-14 838	-61 893	-15 985		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	16 445	40 304	17 077		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	8 317		10 482		
<i>Dépôts au Trésor</i>	1 768		-67		
<i>Compte courant à BAM</i>	-217		-299		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-1 607	21 589	-1 092		
<i>Tirages et dons</i>	307	25 989	627		
<i>Amortissement</i>	-1 914	-4 400	-1 719		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi organique des finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2014

RECETTES ORDINAIRES

	Février 2014	LF 2015	Février 2015	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	26 353	184 735	26 005	14%	-1,3%
IMPÔTS DIRECTS	8 718	81 750	9 197	11%	5,5%
<i>Taxe Professionnelle</i>	12	308	21	7%	75,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	1 954	42 780	2 262	5%	15,8%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	6 554	36 540	6 726	18%	2,6%
<i>Taxe d'Habitation</i>	3	45	1	2%	-66,7%
<i>Majorations de retard</i>	191	2 023	185	9%	-3,1%
<i>Autres ⁽¹⁾</i>	4	54	2	4%	-50,0%
DROITS DE DOUANE	1 221	7 272	1 261	17%	3,3%
IMPÔTS INDIRECTS	12 958	80 843	11 895	15%	-8,2%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	4 050	24 646	3 243	13%	-19,9%
<i>Tabacs manufacturés</i>	1 308	8 676	1 251	14%	-4,4%
<i>Produits énergétiques</i>	2 536	14 350	1 789	12%	-29,5%
<i>Autres</i>	206	1 620	203	13%	-1,5%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	8 908	56 197	8 652	15%	-2,9%
<i>à l'intérieur</i>	3 771	21 700	4 077	19%	8,1%
<i>à l'importation</i>	5 137	34 497	4 575	13%	-10,9%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	3 456	14 870	3 652	25%	5,7%
RECETTES NON FISCALES	1 028	15 378	2 809	18%	173,2%
<i>Domaine</i>	33	350	139	40%	321,2%
<i>Monopoles et participations</i>	42	9 517	71	1%	69,0%
<i>Fonds de concours</i>	53	0	20		-62,3%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	169	761	1 980	260%	1071,6%
<i>Redevance gazoduc</i>	413	2 283	349	15%	-15,5%
<i>Recettes diverses ⁽²⁾</i>	318	2 467	250	10%	-21,4%
RECETTES DE CERTAINS CST	46	3 000	64	2%	39,1%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	26	800	27	3%	3,8%
<i>Fonds spécial routier</i>	20	2 200	37	2%	85,0%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	27 427	203 113	28 878	14%	5,3%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, ...

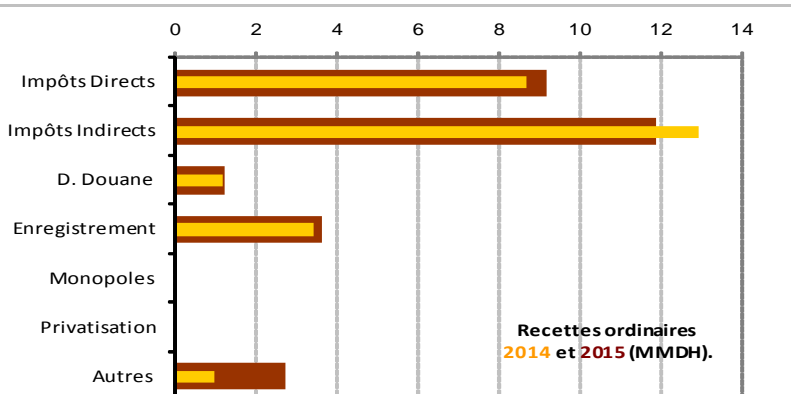
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin février 2015 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 5,3% et une diminution des dépenses ordinaires émises de 1,7%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 6,2 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 16 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,1 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,1 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 28,9 MMDH contre 27,4 MMDH à fin février 2014, en augmentation de 5,3%.

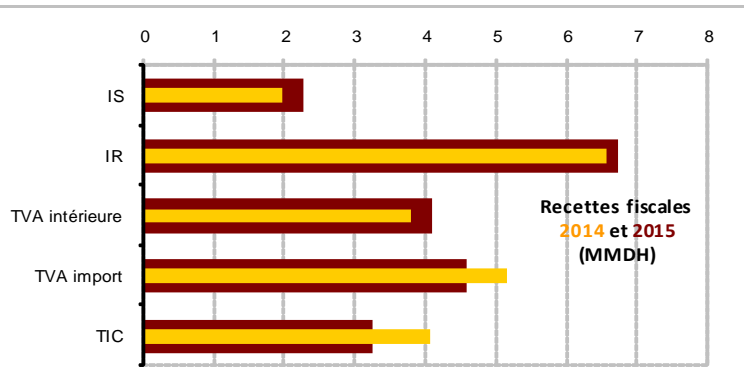
Ceci s'explique pour l'essentiel par la hausse des impôts directs de 5,5%, des droits de douane de 3,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 5,7% et des recettes non fiscales de 173,2%, conjuguée à la baisse des impôts indirects de 8,2%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 26 MMDH, en diminution de 1,3% par rapport à leur niveau de fin février 2014.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 14,3% et de la hausse de la fiscalité domestique de 6,2%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 7,6 MMDH à fin février 2015 contre 8,9 MMDH un an auparavant, en baisse de 14,3% ou -1,3 MMDH par rapport à leur niveau à fin février 2014.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin février 2015 ont atteint 1.261 MDH contre 1.221 MDH un an auparavant, soit une hausse de 3,3% ou +40 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 4,6 MMDH à fin février 2015 contre 5,1 MMDH à fin février 2014, enregistrant ainsi une diminution de 10,9% ou -562 MDH. La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 37,7% et celle sur les autres produits une baisse de 3,6%.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 1,8 MMDH contre 2,5 MMDH, en baisse de 29,5% par rapport à son niveau de fin février 2014 ou -747 MDH.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 16,9 MMDH à fin février 2015 contre 15,9 MMDH à fin février 2014, soit une augmentation de 6,2% ou +981 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 2,3 MMDH à fin février 2015 contre 2 MMDH un an auparavant, en hausse de 15,8% ou +308 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin février 2015 ont enregistré une augmentation de 2,6% par rapport à leur niveau à fin février 2014 (6.726 MDH contre 6.554 MDH), provenant en totalité de l'IR retenu à la source sur les salaires.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont enregistré une diminution de 150 MDH par rapport à leur niveau de 2014, soit -21,9%.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une baisse de 6,6%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Février 2014	Février 2015	Evolution en %
IR total	6 554	6 726	2,6%
dont IR prélevé par la DDP	1 569	1 465	-6,6%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin février 2015 se sont établies à 4,1 MMDH contre 3,8 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 8,1% ou +306 MDH, sachant qu'à fin février 2014, elles avaient enregistré une baisse de 10,8% ou -456 MDH (3,8 MMDH à fin février 2014 contre 4,3 MMDH à fin février 2013). Ces recettes tiennent compte de remboursements pour un montant de 509 MDH à fin février 2015 contre 479 MDH à fin février 2014.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits de l'enregistrement et du timbre ont été de 3.652 MDH à fin février 2015 contre 3.456 MDH un an auparavant, soit une hausse de 5,7% ou +196 MDH.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une baisse de 0,5% provenant notamment de la diminution de 3,1% des majorations de retard.

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont élevées à 2,8 MMDH, en hausse de 173,2% ou +1,8 MMDH par rapport à leur niveau de février 2014, en raison essentiellement de la réalisation d'une recette de 2 MMDH au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette.

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 71 MDH à fin février 2015, en hausse de 69% ou +29 MDH.

Ces recettes proviennent de Bank Al-Maghrib.

	Produit des monopoles et participations			
	Février 2014	LF 2015	Février 2015	Taux de réalis.
B.A.M	42	360	71	20%
I.A.M	0	1 555	0	0%
O.C.P	0	2 000	0	0%
ANCFCC	0	1 500	0	0%
C.D.G	0	700	0	0%
Autres	0	3 402	0	0%
TOTAL	42	9 517	71	1%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 172,7% qui s'explique principalement par la rentrée à fin de février 2015 d'une recette de 2 MMDH au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette contre 169 MDH à fin février 2014, conjuguée à la baisse de 15,5% de la redevance gazoduc (349 MDH contre 413 MDH).

Structure des recettes ordinaires

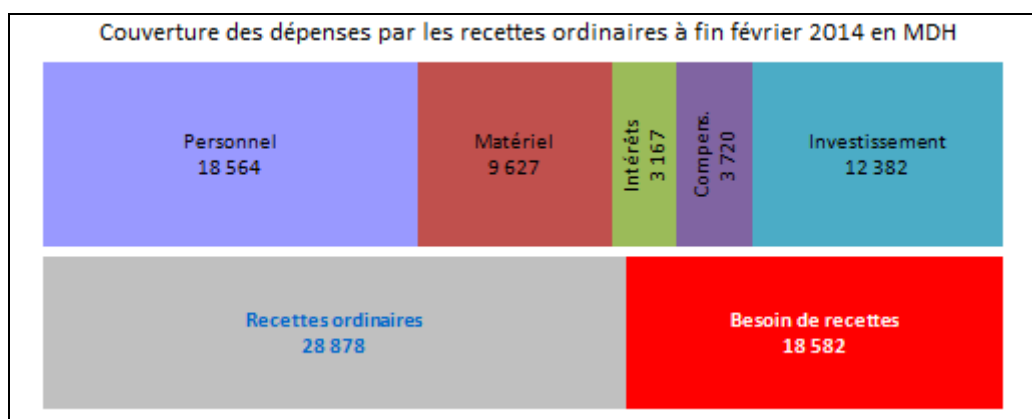
A fin février 2015, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 97,3% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 8,7 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin février 2015

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	8 652	▼ 2,9%	30,0%
	- à l'importation	4 575	▼ 10,9%	15,8%
	- à l'intérieur	4 077	▲ 8,1%	14,1%
2	Impôt sur le revenu	6 726	▲ 2,6%	23,3%
3	Droits d'enregistrement	3 652	▲ 5,7%	12,6%
4	Impôt sur les sociétés	2 262	▲ 15,8%	7,8%
5	Recettes en atténuation de dépenses	1 980	▲ 1071,6%	6,9%
6	TIC prod. énergétiques	1 789	▼ 29,5%	6,2%
7	Droits de douane	1 261	▲ 3,3%	4,4%
8	TIC tabacs manufacturés	1 251	▼ 4,4%	4,3%
9	Redevance gazoduc	349	▼ 15,5%	1,2%
10	Majorations de retard	185	▼ 3,1%	0,6%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin février 2015, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 82,3% contre 76,9% un an auparavant. Ainsi, à fin février 2015, 64,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 33,3% aux dépenses de matériel et 11% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses ordinaires émises et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

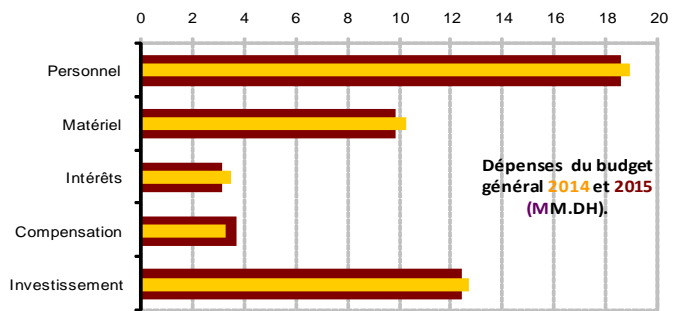
A fin février 2015, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 108,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 28%, soit le même niveau qu'à fin février 2014. Le taux d'émission sur engagements s'est élevé à 66% contre 60% un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2015				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	194 762	50 175	32 145	26%	64%
Investissement	60 304	21 157	12 417	35%	59%
C.S.T	61 560	23 518	13 905	38%	59%
SEGMA	2 239	89	11	4%	12%
Dette	68 050	13 475	13 475	20%	100%
TOTAL	386 915	108 414	71 953	28%	66%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 58 MMDH à fin février 2015, en hausse de 14,6% par rapport à leur niveau à fin février 2014, en raison de l'augmentation de 145,9% des charges de la dette budgétisée¹, conjuguée à la diminution de 1% des dépenses de fonctionnement et de 2,1% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2014	LF 2015	Emissions 2015	Réalisé	Variation
Fonctionnement	32 480	194 762	32 145	17%	-1,0%
Investissement	12 680	54 091	12 417	23%	-2,1%
Dette	5 479	68 050	13 475	20%	145,9%
TOTAL	50 639	316 903	58 037	18%	14,6%

La hausse des charges de la dette budgétisée s'explique essentiellement par l'augmentation des remboursements du principal de la dette intérieure (9,5 MMDH contre 1,2 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 32,1 MMDH, dont 18,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une diminution de 1,7%. Les dépenses de matériel sont en baisse de 10,3% (7,9 MMDH contre 8,8 MMDH) et les charges communes sont en hausse de 18,5% (5,7 MMDH contre 4,8 MMDH) en raison notamment de la hausse de 12,7% des émissions de la compensation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Variation
Personnel	18 876	105 509	18 564	18%	-1,7%
Matériel	8 818	33 629	7 911	24%	-10,3%
Charges communes	4 786	52 624	5 670	11%	18,5%
dont compensation	3 300	30 388	3 720	12%	12,7%
Dépenses imprévues		3 000			
TOTAL	32 480	194 762	32 145	17%	-1,0%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin février 2015 se sont établis à 18,6 MMDH contre 18,9 MMDH une année auparavant, soit une baisse de 1,7%. Les salaires servis par la DDP ont été de 15,1 MMDH, en diminution de 2,7% par rapport à leur niveau à fin février 2014, en raison de la baisse des rappels de 59,2% et de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 3,4%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 9,6 MMDH contre 10 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 3,8%. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) (960 MDH contre 938 MDH), aux divers établissements et entreprises publics (3,1 MMDH contre 4 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (558 MDH contre 490 MDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 3,2 MMDH à fin février 2015 contre 3,5 MMDH à fin février 2014, en diminution de 9,3%. Cette baisse s'explique par le recul des charges en intérêts de la dette intérieure de 9,4% (3 MMDH contre 3,3 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 8,3% (209 MDH contre 228 MDH). La baisse des intérêts de la dette intérieure s'explique par le fait qu'un montant de 474 MDH dont la date d'échéance est le 28 février 2015 n'a été payé que le 2 mars 2015, jour ouvrable suivant.

Compensation

Les émissions au titre de la compensation ont été de 3,7 MMDH à fin février 2015 contre 3,3 MMDH à fin février 2014, en hausse de 12,7%.

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin février 2015 a été négatif pour 6,2 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 8,2 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

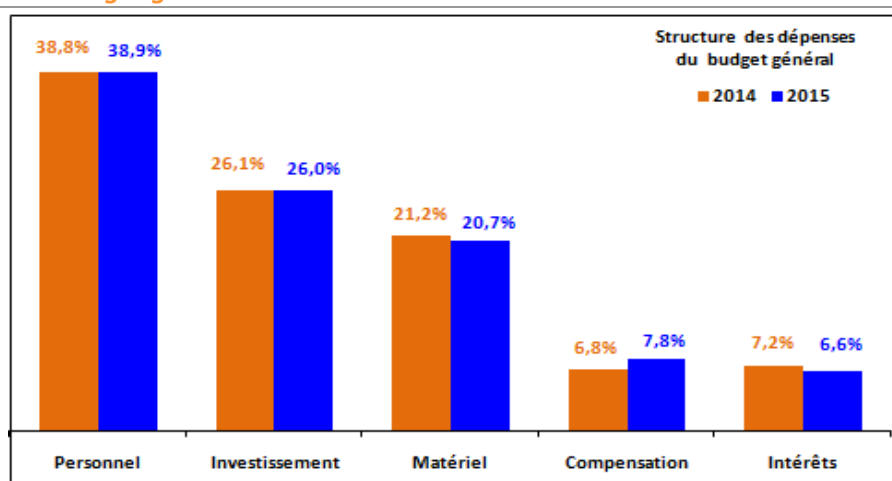
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 12,4 MMDH à fin février 2015 contre 12,7 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 2,1%.

Ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 7,4 MMDH contre 8,4 MMDH à fin février 2014.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Var%
Investissement total :	12 680	54 091	12 417	23%	-2,1%
1- Ministères	3 792	36 207	4 516	12%	19,1%
2- Charges communes :	8 888	17 884	7 901	44%	-11,1%
- Concours divers	8 388	12 500	7 400	59%	-11,8%
- Ristournes d'intérêts	0	272	0	0%	
- Autres	500	5 112	501	10%	0,2%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin février 2014 et fin février 2015 fait ressortir une augmentation de la part des dépenses de personnel et de la compensation, conjuguée à la baisse de la part des dépenses d'investissement, de matériel et des intérêts de la dette.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 18 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 7,4 MMDH et de la rentrée durant le mois de janvier 2015 d'une recette de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

Les dépenses émises ont été de 13,9 MMDH, dont 7,6 MMDH au titre des comptes de dépenses sur dotations (CDD).

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 4,1 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2015
	2014	LF 2015	2015	2014	LF 2015	2015	
C.A.S	9 201	65 909	8 584	5 331	52 313	6 305	2 279
TVA des CL	3 818	24 084	3 708	4 295	24 084	5 171	-1 463
I.N.D.H	0	3 096	0	111	3 096	15	-15
Soutien prix. prd.alim.	26	800	27	0	800	0	27
F.S. Routier	20	2 200	37	7	2 200	0	37
F.D. Agricole	300	500	404	465	500	734	-330
Remploi domanial	196	1 640	193	79	1 640	0	193
Lutte contre chômage	545	567	547	152	567	128	419
Dons des pays du CCG	2 123	13 000	0	0	0	0	0
Appui Cohés. Social	25	4 200	1 859	0	3 800	0	1 859
F.S. Habitat	31	2 420	6	0	2 420	0	6
Dévelop. Sport	25	800	0	52	800	2	-2
Autres CAS	2 092	12 602	1 803	170	12 406	255	1 548
C. Dép. Dotation (*)	9 533	10 475	9 398	7 516	10 475	7 597	1 801
Autres C.S.T	14	235	2	47	425	3	-1
TOTAL	18 748	76 619	17 984	12 894	63 213	13 905	4 079

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin février 2015, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 280 MDH contre 331 MDH à fin février 2014, en baisse de 15,4%.

Les dépenses ont été de 11 MDH contre 22 MDH à fin février 2014, en diminution de 50%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2014	LF 2015	2015	Réalisé	Variation
Exploitation :	297	0	234		-21,2%
Recettes	318	2 200	245	11%	-23,0%
Dépenses	21	2 200	11	1%	-47,6%
Equipement :	12	0	35		191,7%
Recettes	13	802	35	4%	169,2%
Dépenses	1	802	0	0%	

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin février 2015, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 14,2% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 15,8% et 22% des dépenses d'investissement ont été émises.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2015 en MDH

	LF 2015	FEVRIER 2015	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	203 113	28 878	14,2%	174 235
1.1- Recettes fiscales :	184 735	26 005	14,1%	158 730
<i>Impôts directs</i>	81 750	9 197	11,3%	72 553
<i>Impôt sur les sociétés</i>	42 780	2 262	5,3%	40 518
<i>Impôt sur le revenu</i>	36 540	6 726	18,4%	29 814
<i>Impôts indirects</i>	80 843	11 895	14,7%	68 948
<i>TVA à l'intérieur</i>	21 700	4 077	18,8%	17 623
<i>TVA à l'importation</i>	34 497	4 575	13,3%	29 922
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	24 646	3 243	13,2%	21 403
<i>Droits de douane</i>	7 272	1 261	17,3%	6 011
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 870	3 652	24,6%	11 218
1.2- Recettes non fiscales :	15 378	2 809	18,3%	12 569
<i>Monopole et participations</i>	9 517	71	0,7%	9 446
<i>Autres recettes</i>	5 861	2 738	46,7%	3 123
1.3- Recettes de certains CST :	3 000	64	2,1%	2 936
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	27	3,4%	773
<i>Fonds spécial routier</i>	2 200	37	1,7%	2 163
2- DEPENSES ORDINAIRES	222 122	35 078	15,8%	187 044
2.1- Biens et services :	164 374	28 191	17,2%	136 183
<i>Personnel</i>	105 509	18 564	17,6%	86 945
<i>Autres biens et services</i>	58 865	9 627	16,4%	49 238
2.2- Intérêts de la dette :	26 560	3 167	11,9%	23 393
<i>Intérieure</i>	22 776	2 958	13,0%	19 818
<i>Extérieure</i>	3 784	209	5,5%	3 575
2.3- Compensation	31 188	3 720	11,9%	27 468
- <i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	0	0,0%	800
3- INVESTISSEMENT	56 291	12 382	22,0%	43 909
- <i>Fonds spécial routier</i>	2 200	0	0,0%	2 200

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 14,6 MMDH à fin février 2015, contre un déficit budgétaire de 15,1 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 4,5 MMDH à fin février 2015 contre 5,9 MMDH à fin décembre 2014, soit une baisse de 1,4 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 16 MMDH contre un besoin de financement de 14,8 MMDH à fin février 2014 et d'un flux net négatif de 1,1 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,6 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,1 MMDH contre un recours au financement intérieur de 16,4 MMDH à fin février 2014.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin février 2015, le financement extérieur a été négatif de 1,1 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 1,7 MMDH contre des tirages de 627 MDH dont 518 MDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 10,5 MMDH contre 8,3 MMDH un an auparavant ;
- de la baisse des dépôts au Trésor de 67 MDH contre une augmentation de 1,8 MMDH à fin février 2014 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 299 MDH contre 217 MDH à fin février 2014.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 50 MMDH à fin février 2015, soit presque le même niveau qu'à fin décembre 2014.

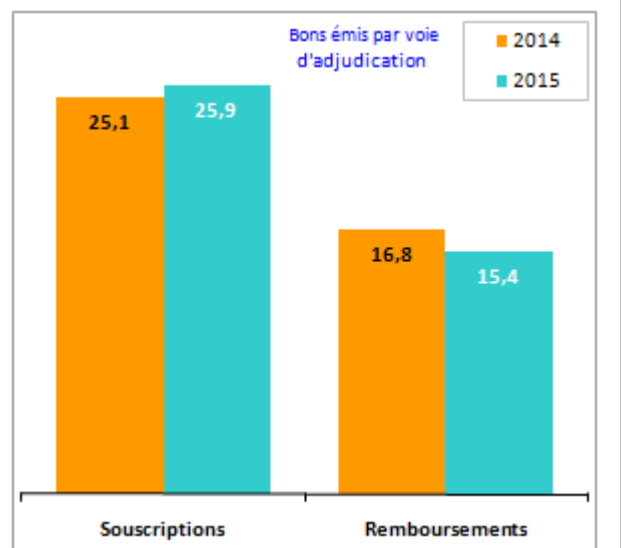
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,4 MMDH à fin février 2015 contre 2,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 1,7 MMDH effectués en février 2015 et dont le remboursement n'intervient qu'en mars.

Dette intérieure

S'élevant à 441,1 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 3,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2014. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 10,5 MMDH, résultant de souscriptions pour 25,9 MMDH et de remboursements pour 15,4 MMDH contre un recours pour un montant net de 8,3 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 25,1 MMDH et de remboursements pour 16,8 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2014	Souscrip.	Rembour.	2015	Var %
Adjudications	426 057	25 891	15 408	436 539	2,5%
13 semaines	450	1 524	200	1 774	
26 semaines	1 700	600	0	2 300	
52 semaines	12 721	4 124	5 671	11 174	
2 ans	69 791	5 797	0	75 588	
5 ans	95 222	3 800	6 045	92 977	
10 ans	96 422	3 065	3 493	95 994	
15 ans	101 931	2 950	0	104 881	
20 ans	44 545	1 103	0	45 648	
30 ans	3 275	2 927	0	6 202	
Autres	1 575	2 964	13	4 526	187,4%
Total	427 632	28 855	15 421	441 065	3,1%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin février 2015 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à une opération d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, en remplaçant des bons à 5 ans par des bons à 15 et 30 ans.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 2,4 MMDH.

ECHANGES DE BONS DU TRESOR		
Maturités	Remboursés	Emis
5 ans	2 437,9	
15 ans		750,1
30 ans		1 427,1
Total	2 437,9	2 177,2